

**ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE
GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONSTITUANT
UN ACCORD RENOUVELANT L'ACCORD DU 29 MARS 1977 RELATIF
A L'ÉTABLISSEMENT DE MINI-STATIONS LORAN-C A PROXIMITÉ
DE LA RIVIÈRE SAINTE-MARIE EN ONTARIO ET AU MICHIGAN**

Ottawa, le 28 octobre 1980

N^o. 321

Monsieur

J'ai l'honneur de me reporter à l'Échange de Notes du 29 mars 1977, qui constitue entre nos deux Gouvernements un Accord concernant l'établissement de stations d'aide à la navigation à grande distance (LORAN-C) à proximité de la rivière Sainte-Marie, en Ontario et au Michigan.

Je propose que la présente Note et la réponse signifiant l'agrément de votre Gouvernement constituent, entre nos deux Gouvernements, un Accord renouvelant l'Accord susmentionné, pour une nouvelle période d'un an, à compter du 1^{er} octobre 1978 jusqu'au 1^{er} octobre 1979.

Il est en outre proposé que l'Accord reste en vigueur après cette date, sous réserve du droit de l'un ou l'autre Gouvernement de le dénoncer à tout moment moyennant un préavis écrit de six mois à l'autre Gouvernement.

Il est entendu que les obligations contractées par les organismes participants désignés par nos deux Gouvernements sont subordonnées à la disponibilité des fonds nécessaires à ces fins.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

KENNETH M. CURTIS

L'honorable
Mark MacGuigan,
Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures
Ottawa